



19 rue Pierre Semard

75 009 PARIS

☎ 01 53 19 00 00

📠 01 53 19 00 05

[www.emargence.fr](http://www.emargence.fr)



## Fédération Bati-Mat TP CFTC

*Syndicat institué par la loi du 21 mars 1884*

251 rue du Faubourg Saint Martin  
75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes  
annuels

Exercice clos le 31/12/2017



## Fédération Bati-Mat TP CFTC

Au Conseil Fédéral du syndicat,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil Fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat Fédération Bati-Mat TP CFTC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Autres observations complémentaires » de l'annexe relative à la créance sur la participation SCI Avenir.



## Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 06/07/2018

**CABINET EMARGENCE EXPERTS**  
Représenté par **Frédéric GOUVET**  
*Commissaire aux comptes*

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	25 433,88	8 268,28	17 165,60	18 581,67	- 1 416
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	743 925,45	527 428,63	216 496,82	343 910,27	- 127 413
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	633 146,76		633 146,76	633 146,76	
Créances rattachées à des participations	2 712 217,22		2 712 217,22	2 402 081,04	310 136
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	226,00		226,00	226,00	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 114 964,31</b>	<b>535 696,91</b>	<b>3 579 267,40</b>	<b>3 397 960,74</b>	<b>181 307</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	127 453,79		127 453,79	323 540,57	- 196 087
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	461,00		461,00	933,38	- 472
. Personnel	75,20		75,20		75
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	585 314,25		585 314,25	500 150,47	85 164
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 609 078,43		1 609 078,43	1 858 501,10	- 249 423
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	180 671,96		180 671,96	17 141,15	163 531
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 503 054,63</b>		<b>2 503 054,63</b>	<b>2 700 266,67</b>	<b>- 197 212</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>6 618 018,94</b>	<b>535 696,91</b>	<b>6 082 322,03</b>	<b>6 098 227,41</b>	<b>- 15 905</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2017</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2016</b> (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 260 340,39	5 566 975,43	- 306 635
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-91 391,84	-306 635,04	215 243
Subventions d'investissement		400,88	- 401
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 168 948,55</b>	<b>5 260 741,27</b>	<b>- 91 793</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	283 155,00	241 120,00	42 035
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>283 155,00</b>	<b>241 120,00</b>	<b>42 035</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		21,84	- 22
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 539,75	110 078,85	- 5 539
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	219 891,61	195 495,13	24 396
. Organismes sociaux	226 890,15	220 393,44	6 497
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 321,00	7 924,00	- 3 603
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	37 903,00	29 818,00	8 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 196,72	24 918,00	6 279
Autres dettes	5 476,25	7 716,88	- 2 241
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>630 218,48</b>	<b>596 366,14</b>	<b>33 852</b>
Ecart de conversion passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>6 082 322,03</b>	<b>6 098 227,41</b>	<b>- 15 905</b>



## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	378 630,44		378 630,44	636 454,14	- 257 824	-40,51	
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>378 630,44</b>		<b>378 630,44</b>	<b>636 454,14</b>	<b>- 257 824</b>	<b>-40,51</b>	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 654 287,08	1 558 142,53	96 145	6,17	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			219 661,86	221 391,85	- 1 730	-0,78	
Autres produits			119 496,90	87 622,11	31 875	36,38	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 372 076,28</b>	<b>2 503 610,63</b>	<b>- 131 534</b>	<b>-5,25</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 654,05	12 046,98	- 8 393	-69,67	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			776 363,12	1 122 509,90	- 346 147	-30,84	
Impôts, taxes et versements assimilés			85 704,20	81 037,86	4 666	5,76	
Salaires et traitements			557 572,22	529 590,52	27 982	5,28	
Charges sociales			306 666,49	264 888,98	41 778	15,77	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			114 065,06	145 181,32	- 31 116	-21,43	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges			63 658,00	61 280,00	2 378	3,88	
Autres charges			622 324,48	640 703,17	- 18 379	-2,87	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 530 007,62</b>	<b>2 857 238,73</b>	<b>- 327 231</b>	<b>-11,45</b>	
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-157 931,34</b>	<b>-353 628,10</b>	<b>195 697</b>	<b>55,34</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations			2 074,44	2 903,02	- 829	-28,54	
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			29 869,79	55 028,64	- 25 159	-45,72	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>31 944,23</b>	<b>57 931,66</b>	<b>- 25 987</b>	<b>-44,86</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			108,80	213,74	- 105	-49,10	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>108,80</b>	<b>213,74</b>	<b>- 105</b>	<b>-49,10</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>31 835,43</b>	<b>57 717,92</b>	<b>- 25 882</b>	<b>-44,84</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-126 095,91</b>	<b>-295 910,18</b>	<b>169 814</b>	<b>57,39</b>	

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		661,75	- 662	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	77 900,88	480,00	77 421	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>77 900,88</b>	<b>1 141,75</b>	<b>76 759</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	419,00	2 442,61	- 2 024	-82,85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 456,81	1 500,00	36 957	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>38 875,81</b>	<b>3 942,61</b>	<b>34 933</b>	<b>886,04</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>39 025,07</b>	<b>-2 800,86</b>	<b>41 826</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 321,00	7 924,00	- 3 603	-45,47
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 481 921,39</b>	<b>2 562 684,04</b>	<b>- 80 763</b>	<b>-3,15</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>2 573 313,23</b>	<b>2 869 319,08</b>	<b>- 296 006</b>	<b>-10,32</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-91 391,84</b>	<b>-306 635,04</b>	<b>215 243</b>	<b>70,20</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 082 322,03 E.

Le résultat net comptable est une perte de 91 391,84 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/06/2018 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La contribution des organismes paritaires au fonds institué par l'accord du 13 juin 1973 figurant dans les comptes de l'exercice 2017 a pour base de calcul les cotisations perçues en 2016. Cette contribution est versée en début d'année sans versement d'acompte au cours de l'exercice comptable.

## Annexes (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 114 964 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 434			25 434
Immobilisations corporelles	1 028 469	23 692	308 236	743 925
Immobilisations financières	3 035 469	310 136		3 345 605
<b>TOTAL</b>	<b>4 089 372</b>	<b>333 829</b>	<b>308 236</b>	<b>4 114 964</b>

Amortissements et provisions d'actif = 535 697 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 852	1 416		8 268
Immobilisations corporelles	684 559	112 649	269 779	527 429
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>691 411</b>	<b>114 065</b>	<b>269 779</b>	<b>535 697</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	25 434	8 268	17 166	de 1 à 99 ans
A.a.i. div. - rue du faubg st martin	275 274	194 818	80 456	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	277 830	201 882	75 948	5 ans
Mat.bureau & informatique	161 867	115 268	46 599	de 3 à 10 ans
Mobilier	28 955	15 461	13 494	10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>769 359</b>	<b>535 697</b>	<b>233 662</b>	

Etat des créances = 3 606 419 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 712 443	226	2 712 217
Actif circulant & charges d'avance	893 976	811 017	82 959
<b>TOTAL</b>	<b>3 606 419</b>	<b>811 243</b>	<b>2 795 176</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 639 887 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	53 104
Autres créances	576 004
Disponibilités	10 780
<b>TOTAL</b>	<b>639 887</b>

Charges constatées d'avance = 180 672 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée de un à trois exercices ultérieurs.

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provisions = 283 155 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	241 120	63 658		21 623	283 155
<b>TOTAL</b>	<b>241 120</b>	<b>63 658</b>		<b>21 623</b>	<b>283 155</b>

**Etat des dettes = 630 218 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	104 540	104 540		
Dettes fiscales & sociales	489 006	489 006		
Dettes sur immobilisations	31 197	31 197		
Autres dettes	5 476	5 476		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>630 218</b>	<b>630 218</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 410 414 E**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	38 823
Dettes fiscales & sociales	371 591
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>410 414</b>

## Annexes (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**Annexes (suite)****AUTRES INFORMATIONS****Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	<b>Montant</b>
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	1 800
<b>TOTAL</b>	<b>13 800</b>

1°) Le montant de 12.000,00 euros correspond à la provision pour audit des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 et s'entend toutes taxes comprises. Au 31/12/2016, il avait été provisionné 11.640,00 euros TTC pour l'audit des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, le commissaire aux comptes ayant facturé 12.000,00 euros TTC.

2°) Le montant de 1.800,00 euros correspond à la provision pour l'établissement de l'attestation DDL-AGFPN au titre de l'exercice 2017 et s'entend toutes taxes comprises. Au 31/12/2016, il avait été provisionné 1.440,00 euros TTC pour l'établissement de l'attestation DDL-AGFPN au titre de l'exercice 2016, le commissaire aux comptes ayant facturé 1.800,00 euros TTC.

**Effectif moyen**

<b>Catégories de salariés</b>	<b>Salariés</b>	<b>En régie</b>
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

## Annexes (suite)

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 639 887 E**

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr( 4181000 )	53 104
<b>TOTAL</b>	<b>53 104</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Pers produits a recevoir( 4287000 )	75
Vacations a.f.n.c.i.b( 4687060 )	28 000
Contraventions - remboursements( 4687270 )	135
Pro btp finance vacations( 4687330 )	1 345
Vacations regardbtp a recevoir( 4687380 )	288
Vacations pro btp a recevoir( 4687430 )	4 151
Previfa - appgis / ag2r( 4687450 )	7 500
Vacations btp gestion s.a.( 4687470 )	96
Cftc - a.g.f.p.n.( 4687480 )	67 033
Vacations oppbtp a recevoir( 4687510 )	3 424
Ccca subventions( 4687550 )	13 387
Cftc subvention opca p.l.( 4687630 )	64 458
Santifa - appgis / ag2r( 4687650 )	1 000
Cftc isf form° remb.a recevoir( 4687660 )	22 675
Pertes salaires a recevoir( 4687880 )	124 725
Apnab a recevoir( 4687970 )	216 221
Sci du 146 j.j.lievin avance( 4687990 )	21 490
<b>TOTAL</b>	<b>576 004</b>

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Banques interets courus a recevoir( 5187000 )	10 780
<b>TOTAL</b>	<b>10 780</b>

**Charges constatées d'avance = 180 672 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 4860000 )	180 672
<b>TOTAL</b>	<b>180 672</b>

**Charges à payer = 410 414 E**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. factures non parvenues( 4081000 )	38 823
<b>TOTAL</b>	<b>38 823</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisions pour cp( 4282000 )	219 879
Ch.soc. s/cp a payer( 4382000 )	113 809
Autres ch. fisc. a payer( 4486000 )	13 387
Ch. fisc. s/cp( 4486500 )	24 516
<b>TOTAL</b>	<b>371 591</b>



## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

## Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI AVENIR BTP	358 255	-1 390 517	99,79	357 493	357 493	2 712 217		9 804	-125 392	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

## Observations complémentaires

La S.C.I. AVENIR BTP possède un ensemble de biens immobiliers dont la valeur marchande est supérieure à la créance sur participation inscrite dans les comptes de la Fédération BATI-MAT-TP CFTC au 31/12/2017.